

Envoyé en préfecture le 13/02/2026

Reçu en préfecture le 13/02/2026

Publié le 13/02/2026

ID : 039-243900420-20260209-09_2026-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 09 février 2026

Date de convocation
27 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, lundi 09 février à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Ecleux au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

**Adhésion à l'ASCOMADE
N°09/2026**

Nombre de membres

40

Présents

36

Représentés

2

Excusés

3

Votants

38

Présents

Mesdames Paillot, Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino, Hählen, Falcinella-Gillard, Alixant, Pate, Junod.

Messieurs Dejeux, Naudeix, Rose, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Baton, Magdelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Coutrot, Schouwey, Bigueur, Besia, Mairot, Joffre.

Excusés MM. Truchot (procuration à Mme Sermier), Koehren, Théry (procuration à M. Della Santa).

Absents Mme Faivre.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les statuts de l'ASCOMADE,

Considérant que l'ASCOMADE accompagne les collectivités dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la gestion des services publics environnementaux,

Considérant l'intérêt pour la collectivité de bénéficier d'un appui technique, juridique et d'un réseau d'échanges d'expériences,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'adhérer à l'ASCOMADE pour les compétences eau potable, assainissement collectif et non collectif,
- Autorise le Vice-président à signer tout document nécessaire à cette adhésion,
- Dit que les crédits nécessaires au paiement de la cotisation annuelle sont inscrits au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

